

La Ville du Mont-Dore propose des soirées « Aquaciné » à la piscine municipale afin de permettre aux administrés de profiter d'une baignade rafraichissante en fin de journée tout en regardant un long métrage : film d'animation, blockbuster, il y en a pour tous les goûts !

La plupart des dates sont programmées en fin de journée, en été et durant les vacances scolaires.

Renseignement: 43 13 95

## **Mont-Dore Natation**

Le club de natation du Mont-Dore propose un large panel d'activité. Plusieurs formules en soirée s'offrent aux Mondoriens : la formule Eveil / École de natation (3 à 6 ans) pour la découverte de l'eau des plus petits, également la formule compétition junior et open, en passant par la formule loisirs et ses cours d'aquabike et d'aquagym, vous y trouverez forcément votre bonheur!

Pour découvrir toutes les activités proposées par le club, n'hésitez pas à les contacter.

Renseignements: 86 02 39

Mont-Dore Natation
montdorenatation@yahoo.fr

















Abonnements & tarifs speciaux

La piscine municipale du Mont-Dore accueille, dans son bassin de 25 mètres, des animations et des cours de natation pour tout public. Des espaces aménagés, situés à proximité du bassin, permettent également de passer des moments de détente.

## Horaires

Horaires d'ouverture au public en période scolaire

Du lundi au vendredi : 11h30 - 17h

Le samedi: 11h - 17h

Horaires d'ouverture au public en période estivale

Du lundi au jeudi : 9h - 17h Le vendredi: 9h - 19h30 Le samedi: 11h - 17h

## Tarifs

Grand public: 300 F

(de 26 ans à 59 ans)

Tarif réduit / prioritaire : 200 F

(de 3 à 25 ans, 60 à 69 ans, ou titulaires d'une carte en cours de validité de demandeur d'emploi, d'aide médicale gratuite, d'étudiant, de personne en situation de handicap)

Utilisateurs	Tarifs	Conditions
Personne titulaire d'un BEESAN, BNSSA,	200 <sup>F</sup>	Sur présentation du diplôme
Aquagym, Aquatraining, Aquabike	800 <sup>F</sup>	Tarif pour 1 cours
Centres aérés agréés (par heure et par groupe)	1000 <sup>F</sup>	
Bébés nageurs	1000 <sup>F</sup>	À la séance
Location ligne d'eau (associations domiciliées hors de la Commune affiliées à la FFN)	1500 <sup>F</sup>	Tarif pour 1 ligne d'eau / heure
Location ligne d'eau (privés) pour cours de natation en dehors des heures d'ouverture	2 000 <sup>F</sup>	Tarif pour 1 ligne d'eau / heure (dans la limite de 6 enfants)
Centre communal d'action sociale (cours aquagym)	3 000 <sup>F</sup>	Taux à l'heure par groupe pris en charge
Aquagym, Aquatraining, Aquabike	5 500 <sup>F</sup>	Forfait 10 séances
Abonnement annuel accès piscine comités d'entreprise (hors cours)	7 000 <sup>F</sup>	Sur présentation d'un justificatif
Aquagym, Aquatraining, Aquabike	7 000 <sup>F</sup>	Forfait de 20 séances
Bébés nageurs	8 000 <sup>F</sup>	Forfait de 10 séances
Abonnement annuel accès piscine (hors cours)	10 000 <sup>F</sup>	

Utilisateurs	Tarifs	Conditions
Carte d'abonnement (première gratuite)	1000 <sup>F</sup>	
Cours «Apprendre à Nager»	15 000 <sup>F</sup>	De mars à juillet et de de septembre à décembre les mercredis après-midi, hors vacances scolaires
Location bassin pour évènement familial (mercredi, samedi et petites vacances scolaires)	15 000 <sup>F</sup>	Pour les évènements type «anniversaire» (dans la limite 20 enfants par famille) pour une demi-journée avec pri- vatisation d'une ligne d'eau, de l'espace jardin et mise à disposition de jeux ludiques.
Comités ou ligues	25 000 <sup>F</sup>	Location du bassin / évène- ment pour une demi-journée
Comités ou ligues	50 000 <sup>F</sup>	Location du bassin / évène- ment pour une journée
Location bassin pour évènement d'entreprise (hors période d'ouverture au grand public)	200 000 <sup>F</sup>	Pour les évènements festifs, réception, team building (dans la limite de 100 per- sonnes) pour une journée avec privatisation de l'espace jardin.
Personne en situation de handicap	Gratuit	Sur présentation d'un justi- ficatif
Matinées pédagogiques ou conseil de cycle (jusqu'à 11h30)	Gratuit	Gratuit pour les enfants de - 12 ans accompagnés d'un adulte

Ces tarifs sont fixés en application des dispositions de la délibération n° 130/23/XII (année 2024).

Les catégories et les limites des tarifs sont également applicables aux services ou aux activités organisées en partenariat.



